

Manuel Leuthold, nouveau président de l'association COPTIS

Lausanne, le 15 décembre 2017 – Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2017, à Montreux, les membres ont élu Manuel Leuthold en tant que nouveau président de l'Association COPTIS. Depuis le 1^{er} février 2017, Philippe Zufferey, Vice-Président, a assuré la présidence par interim. Manuel Leuthold bénéficie d'une longue expérience de direction dans le secteur bancaire suisse. Il succède à Raffaele Rossetti qui a présidé l'Association de 2011 à 2016. Il prendra ses nouvelles fonctions dès janvier 2018.

Manuel Leuthold (57) a été élu à l'unanimité en qualité de nouveau président de l'association Coptis lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Montreux le 5 décembre. En la personne de Manuel Leuthold, Coptis bénéficie d'un président très expérimenté qui s'engage depuis de nombreuses années dans des fonctions qui lui assurent une bonne vue d'ensemble du marché immobilier suisse et des contacts soutenus avec ses principaux acteurs.

Economiste et juriste de formation, Manuel Leuthold a travaillé auprès d'UBS pendant 27 ans, où il a occupé diverses fonctions, notamment celles de responsable de la Clientèle Entreprises et Institutionnelle pour la Suisse et de membre du Comité Exécutif de la Division Suisse. Il a ensuite intégré le Groupe Edmond de Rothschild en qualité de Group Chief Administrative Officer où il a œuvré jusqu'à fin 2015, date à laquelle il est devenu administrateur indépendant. Au 1.1.2016, le Conseil Fédéral nomme Manuel Leuthold à la présidence du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG (compenswiss) jusqu'au 31 décembre 2019.

Manuel Leuthold : « Je suis très heureux de pouvoir reprendre la présidence de Coptis, une association aujourd'hui influente, représentative et bien positionnée. Coptis évolue dans un environnement devenu exigeant. L'éventail des facteurs d'influence est large et s'étend de l'actuel environnement de faiblesse des taux à des évolutions réglementaires, en passant par des mutations technologiques qui auront de multiples impacts sur les modèles d'affaires des acteurs de la chaîne de l'immobilier. Le rythme de ces changements s'accélère et c'est une opportunité pour Coptis de renforcer encore ses activités auprès des instances politiques et de régulation, afin de représenter les vues et les intérêts de ses membres. »

Pour de plus amples informations, Yves Claude Aubert, Secrétaire général, est à votre disposition.

Téléphone : 021 312 25 88

Email : info@coptis.org

COPTIS a été fondée par un groupe d'acteurs de référence soucieux d'assurer un développement cohérent des activités de titrisation immobilière en Suisse. Cette association entend représenter les intérêts de ses membres auprès des instances suisses ou étrangères et de contribuer à la formation et au développement professionnel des acteurs de la titrisation immobilière en général.

Pour plus d'informations, consultez www.coptis.org